

Créer et structurer un tiers-lieu : montages juridiques multi-activités

Comprendre les formes juridiques permettant d'articuler gouvernance, activités économiques et utilité sociale.

Présentation de la formation

Cette formation permet aux participant·e·s d'acquérir une compréhension globale des montages juridiques mobilisables dans le développement d'un projet multi-activités. Elle apporte des repères concrets pour structurer un projet articulant gouvernance collective, activités économiques, utilité sociale et ancrage territorial.

Les participant·e·s exploreront les différentes formes juridiques pouvant composer un écosystème de tiers-lieu ainsi que les liens juridiques, économiques et organisationnels pouvant exister entre elles.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les fonctions et rôles des différentes structures pouvant composer un tiers-lieu : structure foncière, structure d'exploitation, structure d'intérêt général
- Découvrir les principales formes juridiques de l'ESS mobilisables dans un projet de tiers-lieu (association, coopératives, société commerciale de l'ESS-ESUS, fonds de dotation)
- Comprendre les articulations et flux possibles entre plusieurs structures : gouvernance, conventions, flux financiers, mise à disposition, gestion immobilière, prestations, subventions
- Analyser les avantages, limites et implications des différents montages juridiques selon les objectifs du projet

Compétences visées

- Concevoir un montage juridique articulant plusieurs structures complémentaires
- Différencier les rôles d'une structure foncière, d'exploitation et d'intérêt général
- Analyser les liens juridiques, économiques et organisationnels entre différentes entités
- Repérer les mécanismes favorisant la pérennisation économique et la sécurisation du projet

Public visé

- Porteur·euses de projet de l'économie sociale et solidaire
- Dirigeant·es d'entreprises de l'économie sociale et solidaire
- Associations
- Collectivités
- Tiers-lieux
- Salarié·es du secteur de l'économie sociale et solidaire

Pré-requis

Aucun

Durée

1 journée (6h)

Contenu

Initiation aux montages juridiques multi-activités : structures foncières, structures d'exploitation, structures d'intérêt général, principales formes juridiques de l'ESS, utilité sociale, agrément ESUS, fiscalité des entreprises de l'ESS, flux financiers et RH entre les structures, financements, pérennisation économique et foncière, sécurisation du fonctionnement d'un tiers-lieu

Modalités pédagogiques

La formation alterne :

- apports théoriques,
- études de cas,
- analyses de situations concrètes,
- exercices pratiques,
- échanges collectifs,
- supports pédagogiques remis aux participant·es.

Moyens pédagogiques et techniques

Support de présentation

Outils collaboratifs

Échanges en groupe

Étude de cas

Documents juridiques et ressources
méthodologiques

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis se fait à travers :

- des exercices pratiques,
- des études de cas,
- des échanges collectifs,
- un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation.

Formatrices

Marie FROSTIN, formatrice et juriste en droit de l'économie sociale et solidaire

Yoann GENY, formateur et juriste en droit de l'économie sociale et solidaire

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation, merci de contacter le référent handicap lors de votre demande d'inscription :

Marie Frostin, formation@les-engagees.fr

Contact

formation@les-engagees.fr